

Huit universités décrochent des labels d'excellence très convoités, Idex et I-Site

Paris, 24 févr. 2017 (AFP) -

Huit regroupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche ont décroché les très convoités labels d'excellence, Idex ou I-Site, synonymes de financements supplémentaires, a annoncé vendredi le ministère de l'Éducation nationale.

La Communauté d'universités et d'établissements (Comue) de Lyon-Saint-Étienne a obtenu le label Initiative d'excellence (Idex) pour lequel elle avait postulé. Les Comues de Clermont, Paris-Est, Pau et Pays de l'Adour, Montpellier, Nantes et Cergy ont obtenu le label I-Site, conformément à leurs vœux.

La Comue de Lille a obtenu le label I-Site, alors qu'elle avait postulé pour l'Idex. La Comue de Rennes a été recalée.

Le taux de réussite bien plus élevé que lors des précédentes vagues traduit "une amélioration qualitative du système, un progrès réel des capacités des universités françaises à se projeter en termes stratégiques", a déclaré à l'AFP le secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche Thierry Mandon. Les établissements "ont tiré les enseignements des premiers dossiers", dont plusieurs s'étaient soldés par des échecs.

Il s'agissait de la deuxième vague de cet appel à projets. La première, en janvier 2016, avait sélectionné les Comues de Grenoble, Nice, Bourgogne-Franche Comté et Lorraine.

Les dotations financières pour chaque Comue seront annoncées à la mi-mars. Les Comues reçoivent un apport financier supplémentaire de plusieurs millions d'euros par an avec ces labels (entre trois et huit millions pour les I-Site, plus de dix millions pour les Idex).

Les Idex sont des labels d'excellence lancés en 2009 sous le mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy, dans le cadre du programme des investissements d'avenir, maintenu sous le quinquennat de François Hollande. Les I-Site sont alloués à des projets qui comprennent moins de disciplines que les Idex.

En 2012, huit premiers regroupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités, écoles, laboratoires) avaient décroché le label Idex et le financement supplémentaire qui l'accompagne. Mais plusieurs avaient vu leur soutien financier en partie suspendu après la période probatoire, le jury des Idex estimant que les engagements pris par certaines Comues n'avaient pas été tenus.

fmp/ang/fff/sd

Afp le 24 févr. 17 à 19 34.